Département de l'Hérault République Française Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT Date de la convocation: 12/03/2021 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL No Séance du 18 Mars 2021 11/2021 L'An Deux Mille Vingt Un le Dix Huit Mars à 18 heures Membres en exercice: 11 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Présents : Absents: sous la présidence de M. Robert SIEGEL. Maire. 1 Présents: SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, THEULE JC, VEDEL P, Représentés : Pour: STEHLE C, KROGSDAHL A, QUEVREUX M. Absents représentés: HOMBERT B procuration à SIEGEL R, GILHET B procuration à THEULE JC Abstention: Contre: Absent: NICAISE V, 1

Objet: Modification du tableau des effectifs du personnel communal de la commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créées par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il est proposé au Conseil Municipal:

- la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet
- la suppression d'un poste d'adjoint technique,

Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Accepte:

- la création d'un poste de rédacteur territorial
- la suppression d'un poste d'adjoint technique

Et accepte de modifier le tableau des effectifs tels que mentionnés ci-dessous

Le tableau des effectifs de la commune de ST-GUILHEM-LE-DESERTFSE compose comme suit :

2 2 MARS 2021

FILIERE ADMINISTRATIVE	Temps complets	Temps non complet
Cat B : Rédacteur territorial principal	1 Poste	GREFFE FR. R.
Cat B : Rédacteur territorial	1 poste	
Cat C : Adjoint Administratif		1 poste 31,5 h
FILIERE CULTURELLE		
Cat B: assistant de conservation du patrimoino	1 poste non pourvu	
FILIERE TECHNIQUE		ing a second section
Cat C : Adjoint Technique principal	1 poste	
Cat C : Adjoint Technique	2 postes	
FILIERE POLICE MUNICIPALE		
Cat B : Chef de Police Municipale	1 poste	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire, SIEGEL R. HERAULT

MORESMAN JP.

BRUNEL MINAZZO D.

HOMBERT B.

VEDEL P.

NICAISE V.

KROGSDAHL A.

STEHLE C.

QUEVREUX M.